



P . V. 04 - 2021

CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS
Procès-verbal
de la séance du 29 novembre 2021
Sous la présidence de M. Juan Carlos Hernandez, Président.
Ordre du jour

1. Appel
2. Démission de Monsieur le Conseiller Marc Gavin
3. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil Communal
4. Nomination d'un nouveau membre de la Commission des Finances
5. Approbation des procès-verbaux du 28 juin et 13 septembre 2021
6. Communication du bureau du Conseil
7. Création d'une commission de l'urbanisme
8. Information de la Municipalité et réponses aux questions en suspens
9. Programme de la législature 2021-2026
10. Préavis n°2021-08 CC Budget de la bourse communale pour 2022
11. Préavis n°2021-09 CC Détermination du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026
12. Préavis n°2021-10 CC Etude sur les aménagements du réseau routier du village et le passage en zone 30 de tout ou une partie de ce dernier
13. Préavis n°2021-11 CC Chemin de Pressoir : Demande de crédit Fr. 6'150'000,00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable et du collecteur des eaux claires
14. Préavis n°2021-12 CC Demande de crédit de Fr. 2'900'000,00 pour la construction de nouvelles infrastructures sportives et les aménagements autour du terrain de football
15. Communications des Commissions
16. Divers
17. Communication Jeunesse "Giron 2022"
18. Contre-appel

Le président demande d'ajouter un nouveau point 2 à l'OJ « Démission de Monsieur le Conseiller Marc Gavin ». Le Conseil accepte.

1. Appel

- Il relève la présence de 41 membres. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

2. Démission de Monsieur Marc Gavin

- Le président lit la lettre de démission de Monsieur le Conseiller Marc Gavin.

3. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil Communal

- Monsieur Pascal Mazullo prête serment. Les membres du Conseil présents à la séance sont 42.

4. Nomination d'un nouveau membre de la Commission des Finances

- Madame la Conseillère Daniele Gaillard propose Monsieur le Conseiller Christian Bolay. Il est accepté à l'unanimité.

5. Approbation des procès-verbaux du 28 juin et 13 septembre 2021

- Le PV du 28 juin 2021 est approuvé à la majorité
- Le PV du 13 septembre 2021 est approuvé à la majorité.



6. Communications du bureau du Conseil

- Le président rappelle que suite à la situation sanitaire, le port du masque est obligatoire sauf si on se lève pour prendre la parole. Il demande que les fichiers des vacances soient déposés le plus rapidement possible.
- Les prochaines séances de 2022 sont prévues le 28 février, 2 mai, 27 juin 2022.

7. Création d'une commission de l'urbanisme

- Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron propose Monsieur le Conseiller Joel Pache.
- Monsieur le Conseiller Daniel Esseiva propose Madame la Conseillère Josée Esseiva.
- Monsieur le Conseiller Patrick Sieber propose Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron.
- Monsieur le Conseiller Alexandre Gavin propose Madame la Conseillère Fanny Poget.
- Monsieur le Conseiller Adrien Trolliet propose Monsieur le Conseiller Pascal Clément.
- Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron propose Monsieur le Conseiller Martial Menoud.
- Madame la Conseillère Josée Esseiva propose Madame la Conseillère Alexandra Gubinelli.

Tous les proposés acceptent et sont élus à l'unanimité.

8. Informations de la Municipalité et réponses aux questions en suspens

Monsieur Le Syndic, Alberto Mocchi :

Monsieur le Syndic informe de l'engagement de Madame Valérie Benedetti comme nouvelle secrétaire municipale depuis le 1er novembre 2021. Madame Magali Thevoz viendra compléter l'équipe en remplacement de Madame Barbara Agier au 1er janvier 2021.

Pour ce qui concerne le projet de la déchetterie de la Vernette, la mise à l'enquête du projet a suscité pas moins de 554 oppositions, dont une opposition collective représentant pas moins de 667 personnes. La mobilisation reste forte contre ce projet, et la Municipalité a également envoyé son opposition, rédigée par nos avocats et complétée par l'expertise d'un bureau d'ingénieurs.

Afin de garantir au mieux les intérêts de la commune dans ce dossier, la Municipalité a également décidé d'entamer les premières discussions avec les promoteurs du projet.

Gérance des bâtiments communaux :

Pour faire suite à la communication effectuée auprès des membres du Conseil début octobre, il annonce que dès le 1er décembre il y aura une nouvelle gérance : Denali immobilier, à Echallens.

Patrimoine historique de Daillens :

Suite à la publication du livre sur l'histoire de Daillens au XXème siècle, la Municipalité a décidé de proposer à l'ARGDV la création d'une fondation dont le but serait de répertorier et protéger le patrimoine historique du Gros-de-Vaud. Cette proposition sera faite lors de l'assemblée générale de l'ARGDV du 1er décembre 2021.

Monsieur le Municipal, Frédéric Burnand :

Il informe qu'en février 2022 un nouveau forage d'une nappe phréatique sera effectué pour vérifier si on peut l'utiliser pour diluer l'eau potable.

En février 2022, une réponse sera donnée au postulat de Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron.

Durant le 1^{er} trimestre 2022 la Municipalité proposera des mesures pour améliorer la communication aux habitants.



Monsieur le Municipal, Claude Herren :

Il informe des projets en cours :

1. Arrêt de bus au centre du village : l'avant-projet est en examen préalable au Voyer (DGMR), en attente des remarques. Les prochaines étapes sont :
 - Un chiffrage précis des coûts de réalisation pour le 16 décembre 2021, entreprises soumissionnaires de gré à gré comparatif : Georges Demierre & Fils S.A - Camandona SA - Laurent Membrez SA ;
 - Présentation du projet à la Commission de l'urbanisme en janvier, préavis au CC 28.02.2022 ;
 - Mise à l'enquête auprès de la CAMAC d'ici mars 2022. Après le délai légal de 30 jours, démarrage des travaux.
2. Cimetière :
 - Les offres d'aménagement paysagé et marbrier pour le jardin du souvenir sont demandées. Ils sont en cours d'analyse au sein de la Municipalité. Cette dernière présentera un préavis en février et les aménagements pourront débuter si ce dernier est accepté. Afin d'optimiser les plantations des travaux préparatoires pourront débuter cet hiver déjà – arrachage des haies de tuyas et quelques plantations.
3. Eclairage public :
 - Un sondage a été mis dans le journal communal. Si le résultat est positif, nous entrerons dans la phase d'étude et un préavis chiffré pour la réalisation pourra être présenté « au printemps » ou l'été prochain au plus tard.
4. Déchèterie :
 - La filière des flaconnages est en place depuis samedi 27 novembre 2021. La qualité de la collecte est essentielle pour assurer le succès du recyclage et les agents de la déchetterie peuvent répondre en cas de doute.
5. Journée du martelage des parcelles communales :
 - Cette opération consiste à désigner à l'aide d'un marteau les arbres à abattre ou à conserver, l'opération a été complétée le 4 novembre 2021.

Madame la Municipale Mareva Martin :

Elle informe des projets relatifs aux bâtiments communaux :

Les priorités sont les travaux concernant le toit du laboratoire de la boulangerie, le chauffage de JVG6 (Croc-Carotte, appartements) et la pose des panneaux solaire sur la boulangerie. Ensuite on continuera avec la rénovation de l'ancienne Grand Salle et le projet de la Laiterie.

1. Il y a eu deux résiliations de bail.
2. La police des bâtiments à 19 projets en cours.
3. Elle a reçu aussi une plainte suite à l'utilisation d'un pesticide et une autre à cause de sons des cloches des vaches.
4. Elle veut promouvoir les produits de terroir.
5. En ce qui concerne la demande de Monsieur le Conseiller Ernesto Molina sur la procédure de mise à l'enquête de pompe à chaleur, la loi requière de transmettre une information aux voisins, pour la mise à l'enquête, une lettre recommandée suffirait.



Madame la Municipale, Barbara Busigny :

1. Elle cherche toujours des patrouilleurs, patrouilleuses pour sécuriser les passages piétons.
2. Le tir à l'arbalète aura lieu en 2022.

9. Programme de la législature 2021-2026

Monsieur le Syndic prend la parole.

1. Il informe que le programme de la législature 2021-2026 a été transmis à tous les conseillers et conseillères. C'est une boussole pour guider la Municipalité pendant la législature, objet des préavis et discussion avec le Conseil. Il sera envoyé à toute la population.
2. Monsieur le Conseiller Jacques Meli demande si l'éclairage public sera modifié avec détection de présence.
 - Monsieur le Municipal Claude Herren confirme que le projet est conçu comme éclairage dynamique pour accompagner les piétons.
3. Monsieur le Conseiller Ernesto Molina demande si on est certain que l'eau souterraine est de bonne qualité pour prévoir le forage dans la nappe phréatique. A Bussigny, ils ont opté pour se connecter au réseau d'eau de Lausanne, avec une eau plus douce, à Daillens l'eau est très dure.
 - Monsieur le Municipal Frédéric Burnand répond que le forage est prévu pour vérifier si l'eau est de bonne qualité, on a juste identifié une nappe pour le moment, après on décidera si l'eau de la nappe peut être utilisée comme source d'eau pour diluer l'eau utilisée à Daillens ou pas. La situation à Daillens n'est pas la même qu'à Bussigny parce que Bussigny n'utilise que l'eau de Lausanne, ils n'utilisent pas de l'eau diluée.
4. Madame la Conseillère Fanny Poget demande comment on peut transmettre des commentaires sur le programme de législature
 - Monsieur le Syndic répond que les Conseillers et Conseillères peuvent envoyer un mail, faire une interpellation ou intervenir au Conseil.
5. Monsieur le Conseiller Michel Lugeon demande si la réfection des chemins forestiers est incluse dans le programme de la législature.
 - Monsieur le Syndic le confirme.

10. Préavis n°2021-08 CC Budget de la bourse communale pour 2022

Monsieur le Syndic confirme que le budget s'inscrit dans la continuité, on a essayé de réduire les coûts, en reportant ce qui n'est pas urgent. Il est équilibré, réaliste et permet de la sérénité et ce malgré l'augmentation du nombre des élèves et de l'eau.

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

Le préavis est adopté à la majorité (41 pour).

11. Préavis n°2021-09 CC Détermination du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026

Monsieur le Syndic rappelle que c'est une obligation légale de décider sur le plafond d'endettement, le montant est à décider, ils ont repris le montant de la précédente législature.

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

Le préavis est adopté à la majorité (41 pour).



12. Préavis n°2021-10 CC Etude sur les aménagements du réseau routier du village et le passage en zone 30 de tout ou une partie de ce dernier

Monsieur le Municipal Claude Herren explique les raisons de ce préavis et les bénéfices pour la Commune.

Le rapporteur de la commission ad hoc lit le rapport.

Le président mentionne que l'amendement tel que présenté dans le rapport n'est pas possible.

Monsieur le Municipal Claude Herren répond qu'une mention dans le rapport serait suffisant

L'importance du trafic au sein du village est primordiale.

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

- Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron explique que le but de faire cet amendement consistait à ce que la municipalité puisse faire participer la nouvelle commission de l'urbanisme aux projets futurs
- Monsieur le Syndic confirme que la Municipalité consultera la nouvelle commission de l'urbanisme pour tous les projets futurs de travaux routiers ou autres.

Le préavis est adopté tel que présenté à la majorité (38 pour) 4 abstentions.

13. Préavis n°2021-11 CC Chemin de Pressoir : Demande de crédit Fr. 615'000,00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable et du collecteur des eaux claires

Monsieur le Municipal Frédéric Burnand ajoute qu'une demande de subvention à l'ECA a été soumise pour la partie d'eau potable. Si cette dernière est acceptée, le coût sera un petit peu plus bas.

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

Le rapporteur de la commission ad hoc lit le rapport.

Monsieur le Conseiller Yves Gubinelli demande s'il y a d'autres zones qu'auront besoin de travaux.

Monsieur le Municipal Frédéric Burnand répond que le réseau dans le village est en bon état, un état des lieux est fait à chaque législature, il n'y aurait pas d'autres travaux de cette ampleur.

Le préavis est adopté tel quel été présenté à l'unanimité (42 pour).

14. Préavis n°2021-12 CC Demande de crédit de Fr. 2'900'000,00 pour la construction de nouvelles infrastructures sportives et les aménagements autour du terrain de football

Monsieur le Syndic informe que ce projet occupe la Municipalité depuis déjà plusieurs années. Les infrastructures ne sont plus conformes dans un village comme Daillens. Ils sont presque insalubres pour la pratique de foot. Le projet s'est élargi pour la pratique d'activités sportives comme la pétanque, des espaces verts, avec des places de parcs en plus, au service de l'ensemble de la population.

Le rapporteur de la commission des finances lit le rapport.

Le rapporteur de la commission ad hoc lit le rapport.



P .V. 04 - 2021

Monsieur le Conseiller E. Molina demande si la buvette peut être louée aux particuliers.

Monsieur le Syndic confirme mais avec l'accord des riverains et du FC Venoge.

Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron remercie pour la présentation du projet. Il demande ce qu'est devenu le projet de démarche participative.

Monsieur le Syndic répond que les résultats seront présentés dans le prochain préavis, l'analyse n'est pas encore définitive.

Monsieur le Conseiller Daniel Bischof demande si la démolition de l'ancienne buvette est comprise dans le budget.

Monsieur le Syndic le confirme.

Monsieur le Conseiller Frank Crozet est surpris par le coût de construction d'une buvette et des vestiaires.

Monsieur le Conseiller Yves Gubinelli veut comprendre qu'elles sont les priorités de la Municipalité car c'est un coût important et on peut perdre des possibilités sur d'autres projets.

Monsieur le Syndic réplique que le projet durera 3 ans et commencera relativement tôt. Ce projet ne va pas mettre en péril d'autres projets importants et la solidité financière de la Commune.

Le préavis est adopté tel que présenté à la majorité (31 pour et 2 contres).

15. Communications des commissions

Monsieur le Conseiller Laurent Gilliéron informe pour l'ASIVENOGE :

1. La dernière assemblée intercommunale a eu lieu à Lussey-Villars. Le nouveau collège a été évoqué dans les diverses séances, une présentation sera faite lors du prochain Conseil.

Le syndic confirme que le projet avance, il y a des séances entre les syndicats, mais rien ne sera décidé avant la présentation au Conseil et son approbation.

16. Divers

Madame la conseillère Rosine Bourquin demande d'utiliser le micro durant les interventions des conseillers et conseillères ainsi que de la Municipalité.

Le repas a été rapporté, mais un petit cadeau est offert à la sortie.

17. Communication Jeunesse « Giron 2022 »

Présentation du projet par des membres de la jeunesse. Ils informent que le Giron est prévu entre le 29 juin 3 juillet 2022 derrière le terrain de foot. Les inscriptions pour travailler comme bénévoles sont ouvertes sur le site www.daillens22.com.



P . V. 04 - 2021

18. Contre appel

- 42 membres répondent au contre-appel.

La séance est levée à 20.35

Le Président

La Secrétaire

